

**Conseil d'Administration du
24 avril 2018**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		X		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X
TOTAL		12	3	8		
TOTAL VOTANTS		17				2
TOTAL VOIX		25				

Assistaient également au conseil d'administration sans voix délibératives : DURIEUX Gérald (Chambre des métiers), FERRAND Marielle (EPFL74), FOURNIER Luc (DDT), LABORET Cédric (Chambre d'agriculture), et PELLET Luc (DDT).

Monsieur le Président accueille les membres du conseil d'administration et les remercie de leur collaboration.

Le quorum étant atteint, Le Président ouvre la séance.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 13 mars 2018 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

2-1 : ACQUISITIONS COMPLEMENTAIRES

2-1-1 : SAINT-JEAN-D'ARVEY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 16-277 Hameau solaire

Demandeur : ST JEAN d'ARVEY

Portage en cours : 547 250 €

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 31/05/2024

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année – 2% de la 8^e à la 10^e

Dans le cadre des négociations avec les propriétaires des parcelles nécessaires au projet du hameau solaire, certains ont souhaité vendre deux parcelles en indivision avec des riverains ; elles s'intégreront ainsi au projet envisagé lorsque la maîtrise de la pleine propriété sera réalisée. Après consultation de la commune et de son opérateur, le conseil d'administration est amené à se prononcer sur leur acquisition :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Jean-d'Arvey	E366	L'Eglise	152 m ²	Prés	UD	22 200 €
Saint-Jean-d'Arvey	E1438	L'Eglise	70 m ²	Prés	UD	
TOTAL			222 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-1-2 : CHAMBERY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : A 16-295 - Secteur alsace-lorraine

Demandeur : commune de CHAMBERY

Portage en cours : 2 967 000 €

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 15/02/2027

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année – 2% de la 8^e à la 10^e

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres.

La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier il s'agit d'un hangar entouré de propriétés sous maîtrise publique dans la ZAC : l'EPFL est sollicité pour acquérir ce bien dans le prolongement des acquisitions réalisées

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BZ111	5 Place Pierre de Coubertin	165 m ²	Sols	UE2a	Avis France Domaine
TOTAL			165 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-2 : PREEMPTION AVEC CONTRE-OFFRE DE PRIX

Opération 18-381- Grande Rue

Demandeur : La CHAMBRE

Portage en cours : 170 000 €

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 8 ans

Modalités : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1%, 1.5% et 2 %

En date du 30/01/2018, les membres du conseil d'administration ont donné leur accord pour l'acquisition par voie de préemption d'un entrepôt situé sur la commune de La Chambre avec contre-offre de prix si nécessaire. Les membres du conseil d'administration sont informés que l'arrêté de préemption relatif à cette opération a été pris le 23/04/2018 aux conditions ci-dessous :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Nature cadastrale	Zonage	Prix notifié	Prix proposé
La Chambre	B813	Grande Rue	73 m ²	Sol (entrepôt)	U	75 000 €	37 300 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix de 37 300 €.

2-3 : BILAN FINAL DES NEGOCIATIONS

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération : 17-368 Boisements humides de la vallée du Thiers

Demandeur : LA BRIDOIRE

Axe : espaces naturels

En date du 24/11/2017, le conseil d'administration a validé l'intervention de l'EPFL pour recueillir de promesses de vente pour le compte de la Commune de la Bridoire et du Conservatoire des espaces naturels, en indivision. Ces promesses de vente portent sur des parcelles concernées par un programme de préservation de boisements humides.

Sur les 12 comptes de propriété qui avaient été identifiés comme potentiellement vendeurs par la SAFER Rhône-Alpes dans le cadre d'une étude de faisabilité, 10 ont signé une promesse de vente.

Des contacts seront repris dans quelques mois auprès des représentants des deux derniers comptes (souhait de vendre concomitamment du foncier supplémentaire situé en dehors du périmètre d'intervention d'une part, désaccord sur le prix proposé d'autre part).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Bridoire	A282	Au Bottet	7 750 m ²	BT	N	0,30 €/m ²
La Bridoire	A60	Aux Bardinières	3 450 m ²	BT	N	
La Bridoire	A16	La Vavre	3 600 m ²	P	As - N	
La Bridoire	A287	Au Bottet	1 455 m ²	BT	N	
La Bridoire	A90	Aux Bardinières	2 480 m ²	P	N - Nh	
La Bridoire	A77	Aux Bardinières	1 528 m ²	L	N	
La Bridoire	A78	Aux Bardinières	892 m ²	BT	N	
La Bridoire	A13	La Vavre	3 190 m ²	P	As - N	
La Bridoire	A279	Au Bottet	8 640 m ²	P	N	
La Bridoire	A281	Au Bottet	4 490 m ²	P	N	
La Bridoire	A390	Le Corbet	1 900 m ²	BT	N	
La Bridoire	A22	La Vavre	3 205 m ²	P	As - N - Nu	
La Bridoire	A250	Côte Liardet	5 550 m ²	P	N	
TOTAL			48 130 m²			

3 – TRAVAUX EN COURS

Vincent Jullien, responsable du pôle patrimoine, présente l'avancement des travaux :

MONTMELIAN :16-268 Avenue Paul Louis Merlin

Le désamiantage des bureaux est terminé ; la démolition des hangars et entrepôts est terminée.

DOMESSIN : 16-261 Centre bourg III/14-203 Chef Lieu II

Les travaux sont en cours fin prévue d'ici le 15/05/2018

LA RAVOIRE : 16-322 La Plantaz II

Attribution du Marché de travaux de déconstruction à la société TOINET FRERES pour un montant de 38 780 € HT

Sous-traitance prévue pour les travaux de désamiantage : BPS 38

Démarrage effectif des travaux : mai 2018

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE : 15-228 Centre Bourg

Demande de travaux de mise aux normes reçue en mars 2018 :

- Travaux d'accessibilité PMR pour un local commercial
- Travaux de mise en conformité avec les normes électriques

SAINT-THIBAUD DE COUZ : 15-223 Relais des Alpes

Mission faisabilité confiée à Raymond BRUN architecte pour :

- Créer un sanitaire accessible aux PMR
- Créer un accès à l'appartement de l'étage indépendant du restaurant,
- Envisager une isolation du bâtiment par l'extérieur.

4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

4-1 : BONNEVAL SUR ARC

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : A18 389 - Chalet la Marmotte

Demandeur : BONNEVAL SUR ARC

Portage en cours : 0 €

Axe d'intervention : développement touristique

Durée de portage demandée : non renseignée

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1.5 %

Lors du conseil d'administration du 14/03/2018, il avait été décidé de reporter la décision de portage à une date ultérieure dans la mesure où l'élaboration du programme d'investissement était à confirmer.

A ce jour, n'ayant toujours pas obtenu d'avancées suffisamment significatives sur ce dossier, il est proposé de reporter la décision à une date ultérieure permettant ainsi de poursuivre les négociations et de finaliser ainsi un accord de vente éventuel.

4-2 SAINT-BALDOPH

Dossier présenté par Pierre-Yves GRILLET

Opération : A18-390 – Chemin de Preraz

Demandeur : SAINT BALDOPH

Portage en cours : 200 000 €

Axe d'intervention : logement

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 %

La commune de Saint-Baldoph souhaite développer une petite opération d'une douzaine de logements intermédiaires / petit collectif au lieu-dit « Chemin du Preraz », à proximité de la mairie. Une étude d'intégration urbaine est actuellement en cours et servira à alimenter un appel à projet pour sélectionner un promoteur.

Le projet est en densification du tissu urbain actuel. La majorité du foncier est déjà maîtrisée par la commune, il s'agit donc d'acquérir les parcelles complémentaires.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Baldoph	AD86	Route des Clarines	194 m ²	Jardins	Ua	100 €/m ²
Saint-Baldoph	AD194	Rouzan	229 m ²	Jardins	Ua	
TOTAL			423 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-3 : CHAMOUSSET

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération : A 18-391 - La Girande

Demandeur : CHAMOUSSET

Portage en cours : 0 €

Axe : logement

Durée de portage demandée : 2 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % /an

La commune souhaite poursuivre un développement modéré de son urbanisation par le biais d'une densification autour de son chef-lieu. C'est pourquoi elle sollicite l'EPFL pour acquérir 4 parcelles appartenant à trois propriétaires, et constituant une zone à aménager sur laquelle est projetée la réalisation de 13 à 15 logements, dont 6 logements mitoyens à vocation sociale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chamousset	ZT3	La Girande	5 980 m ²	Prés	AU	Avis France Domaine
Chamousset	ZT4	La Girande	2 150 m ²	Terre	AU	
Chamousset	ZT5	La Girande	580 m ²	Terre	AU	
Chamousset	ZT6	La Girande	1 940 m ²	Terre	AU	
TOTAL			10 650 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-4 : SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : A 18-392 - Le Mollaret

Demandeur : ST COLOMBAN des VILLARDS

Portage en cours : 0 €

Axe : développement touristique

Durée de portage demandée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1.5% /an

La commune de ST COLOMBAN des VILLARDS sollicite d'intervention de l'EPFL pour acquérir la 3^{ème} tranche d'un programme de résidence touristique qu'un promoteur n'a pu terminer. Cette tranche représente 1770/10 000^e de la copropriété existante et donne droit à construire 549m² de surface habitable. Le règlement de la copropriété prévoit également la création de 12 places de parking et 12 casiers à skis. La société GOELIA gère actuellement le site.

La commune sollicite également l'EPFL73 pour se charger de la démolition des constructions existantes.

Par la suite, un opérateur serait identifié pour construire en VEFA les 549 m² de SH et l'EPFL est sollicité pour acquérir cet ensemble le temps pour la commune de finaliser la construction et de financer l'opération.

Face à la complexité juridique du dossier, notamment lié au fait que l'acquisition se réaliserait en VEFA, les membres du conseil d'administration proposent de reporter la décision à une date ultérieure.

4-5 : CHAMBÉRY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : A 18-393 - Avenue de la Boisse

Demandeur : CHAMBERY

Portage en cours : 2 967 000 €

Axe : équipements publics

Durée de portage demandée : non communiquée

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2%/an

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Vétrotex, la création d'un pont reliant l'avenue de la Boisse à la ZAC est nécessaire. Cette infrastructure nécessiterait la suppression d'un parking privé cadastré BY113, 114 et 115. La commune de Chambéry sollicite donc l'EPFL73 pour acquérir les parcelles voisines afin d'y relocaliser cet équipement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BY71	1201 Avenue de la Boisse	333 m ²	Sols	UAc	Avis France domaine
Chambéry	BY288	Avenue de la Boisse	58 m ²	Sols	UAc	
Chambéry	BY18	1279 Avenue de la Boisse	234 m ²	Sols	UAc	
TOTAL			625 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-6 : SAINT-LAURENT-DU-PONT

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : A 18-394 - Le Cotterg

Demandeur : ST LAURENT DU PONT

Portage en cours : 0 €

Axe : équipement public

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 % /an

La commune de ST LAURENT DU PONT cherche à acquérir depuis plusieurs années un ancien atelier en plein centre du quartier du « Cotterg ». La commune est, elle-même, propriétaire du bien contigu, cadastré AL301. Le propriétaire semble disposer à vendre ce bâti ancien. La commune sollicite l'EPFL73 afin d'évaluer le bien et de l'acquérir, mais aussi de démolir le tènement bâti comprenant les parcelles AL310 et 301(propriété communale contiguë). L'emprise libérée constituerait l'assise d'un futur parking.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Laurent-du-Pont	AL310	107 Rue du Cotterg	94 m ²	Sols	UA	25 000€
TOTAL			94 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-7 : LES DESERTS

Dossier présenté par : Philippe POURCHET

Opération : A 18-395 – Chalet de la Vilette

Demandeur : Chambéry-métropole - Cœur des Bauges

Portage en cours : 3 000 000 €

Axe : développement touristique

Durée de portage demandée : 3 ans

Remboursement du capital stocké : modalités non communiquées

Taux de portage annuel HT : 1.5%/an

L'association « Fleurs et Neiges de Savoie » est propriétaire d'un bâtiment dit « Chalet de la Vilette » qui est utilisé par les publics scolaires du secondaire, depuis de nombreuses années pour la pratique du ski nordique à la journée. Ce bâtiment (470 m² de SUP) est désormais vétuste. Chambéry métropole-cœur des bauges, Grand Lac et le Conseil Départemental vont s'engager dans un projet à moyen terme de création d'un nouvel équipement d'accueil des publics scolaires sur une autre parcelle à proximité et déjà propriété communale.

Dans l'attente de ce nouveau bâtiment, et pour ne pas interrompre l'accueil des scolaires, Chambéry métropole-cœur des bauges(pour le compte de l'ensemble des partenaires) sollicite l'acquisition par l'EPFL de l'équipement actuel en sachant qu'une mise aux normes électriques sera nécessaire avant conclusion d'une mise à disposition auprès de l'exploitant à retenir.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Déserts	A1886	Le Parvis	2 624 m ²	Prés	As	Avis France Domaine
Les Déserts	A1049	Le Parvis	228 m ²	Sols	Nh	
Les Déserts	A1885	Le Parvis	3 726 m ²	Prés	Nh	
TOTAL			6 578 m²			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus aux conditions suivantes :
Acceptation de Chambéry métropole-cœur de bauges de prendre la garde des biens après acquisition par l'EPFL et de s'assurer de la gestion et de l'occupation des biens après étude diligente par l'EPFL de la mise en sécurité du site.**

4-8 : BARBERAZ

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : A 18-396 - La Galoppaz

Demandeur : commune de BARBERAZ

Portage en cours : 0 €

Axe : logement

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année - 2% de la 8^e à la 10^e

« La Sasson » est propriétaire d'un foyer logement qui nécessite des mises aux normes importantes. Elle a donc décidé de vendre son bâtiment à un promoteur et, en présentant son projet à la commune, cette dernière a souhaité maîtriser le bien, compte tenu de son emplacement et du voisinage de la police municipale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barberaz	B588	Route d'Apremont	2 440 m ²	Bâti	UB	Avis France Domaine
TOTAL			2 440 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-9 : LA MOTTE SERVOLEX

Dossier présenté par : Philippe POURCHET

Opération : Centre d'Incendie et de secours « Sud Lac » - La Motte Servolex

Demandeur : Grand Lac – CA Lac du Bourget

Portage en cours : 5 230 000 €

Axe : équipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2%/an

Grand Chambéry et Grand Lac souhaitent accompagner le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin de moderniser et adapter les équipements d'incendie et de secours sur leurs territoires.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de construire un nouvel équipement de 3500 m² de plancher dans la ZAC des Epinettes, sur la commune de La Motte Servolex. Cette caserne permettra d'assurer une meilleure couverture des risques sur les secteurs situés entre les deux centres de secours principaux de Chambéry et d'Aix-les-Bains.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Motte Servolex	AA 44 AA 50	Pré Mois d'Août	12 000 m ²	Terrains à bâtir	Uem	1 112 760 € HT
		TOTAL	12 000 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-10 : MOUXY

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération : Secteur des Prés nouveaux

Demandeur : MOUXY

Portage en cours : 0 €

Axe : logement

Durée de portage demandée : non communiquée

Remboursement du capital stocké : modalités non communiquées

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année – 2% de la 8^e à la 10^e

La commune de Mouxy souhaite maîtriser un ensemble parcellaire classé actuellement pour partie en zone AU stricte et pour partie en zones N et A au PLU. Une partie de la zone AU permettra de mettre en place une OAP destinée à la production de logements. Une autre partie de ce tènement servira de réserve foncière permettant à terme le développement d'une zone maraîchère. Un poulailler, présent sur cette zone, sera démoli. En troisième lieu, les terrains classés majoritairement en zone N et A sont concernés par le projet de bassin de rétention du Combo.

L'EPFL est sollicité pour négocier l'ensemble de ces zones. A défaut d'accord amiable, le projet de bassin sera soumis à enquête publique en vue d'expropriation.

	Localisation	Ref cadastrale	Adresse	Surface	Nature cadastrale	Zonage	Prix
zone maraîchère communale	Mouxy	A149	Capita	800 m ²	Prés	AU	Avis France Domaine
	Mouxy	A150	Capita	1735 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A151p.	Capita	2745 m ²	Prés	AU-UD	
	Mouxy	A168	Prés Nouveaux	590 m ²	Prés	AU-UD	
	Mouxy	A171	Prés Nouveaux	1005 m ²	Prés	AU-UD	
	Mouxy	A173	Prés Nouveaux	300 m ²	Sols	AU	
	Mouxy	A176p.	Prés Nouveaux	1128 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A946p.	Capita	5640 m ²	Prés	AU-N-UE2	
	Mouxy	A947p.	Capita	4662 m ²	Prés	AU-N	
	Mouxy	A1075	Prés Nouveaux	76 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A1300	Prés Nouveaux	230 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A1301	Prés Nouveaux	4360 m ²	Prés	AU	
	Mouxy	A1302	Prés Nouveaux	117 m ²	Prés	AU-UE	
	Mouxy	A1303p.	Prés Nouveaux	3715 m ²	Prés	AU-UE	
	Mouxy	A1342	Prés Nouveaux	2190 m ²	Vignes	AU-UD	
	Mouxy	A1343	Prés Nouveaux	1230 m ²	Prés	AU-UD	
	Mouxy	A1376	Prés Nouveaux	638 m ²	Jardins	AU	
	Mouxy	A1380	Prés Nouveaux	460 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A1381	Prés Nouveaux	212 m ²	Prés	UD	
	Mouxy	A1382	Prés Nouveaux	3338 m ²	Prés	AU	
	Mouxy	A1466	Capita	168 m ²	Sols	UE2	
	Mouxy	A1470	Capita	78 m ²	Sols	UE2	
Mouxy	A1474	Capita	75 m ²	Sols	UE2-A		
	Total			35492 m²			

	Localisation	Ref cadastrale	Adresse	Surface	Nature cadastrale	Zonage	Prix
bassin de rétention du Combo	Mouxy	A145	Capita	3140 m ²	Prés	N-A	Avis France Domaine
	Mouxy	A176p.	Prés Nouveaux	3462 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A199	Jean Roux	8184 m ²	Vignes	A-N	
	Mouxy	A819	Capita	1950 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A820	Capita	1950 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A946p.	Capita	300 m ²	Prés	AU-N-UE2	
	Mouxy	A947p.	Capita	838 m ²	Prés	AU-N	
	Mouxy	A1073	Prés Nouveaux	8332 m ²	Prés	N	
	Mouxy	A1077	Jean Roux	4884 m ²	Prés	N-A	
	Mouxy	A1083	Jean Roux	7490 m ²	Sols	A	
	Mouxy	A1303p.	Prés Nouveaux	278 m ²	Prés	AU-UE	
	Mouxy	A1351	Jean Roux	336 m ²	Sols	N	
	Mouxy	A1352	Jean Roux	1450 m ²	Sols	N-A	
	Mouxy	A1353	Jean Roux	768 m ²	Sols	A	
	Mouxy	A1361	Prés Nouveaux	774 m ²	Sols	N	
	Mouxy	A1363	Prés Nouveaux	78 m ²	Sols	N	
Mouxy	A1364	Prés Nouveaux	721 m ²	Sols	N		
	Total			44935 m²			
	Localisation	Ref cadastrale	Adresse	Surface	Nature cadastrale	Zonage	Prix
OAP	Mouxy	A151p.	Capita	1000 m ²	Prés	AU-UD	Avis France Domaine
	Mouxy	A946p.	Capita	1500 m ²	Prés	AU-N-UE2	
	Mouxy	A1137	Capita	287 m ²	Prés	UD	
	Mouxy	A1143	Capita	95 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A1191	Capita	1780 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A1299	Capita	1945 m ²	Terre	AU	
	Mouxy	A1459	Capita	180 m ²	Sols	UE2	
	Mouxy	A1686	Capita	3128 m ²	Prés	AU-UD	
	Total			9915 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4-11 : LA MOTTE SERVOLEX

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 18-399 – Rue de Chantabord

Demandeur : Chambéry métropole-cœur de bauges

Portage en cours : 6 342 760 €

Axe : développement économique

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 1ères années puis solde

Taux de portage annuel HT : 1,5 %

Chambéry métropole-Cœur de bauges sollicite l'EPFL afin d'acquérir un tènement qui permettrait la constitution de réserves foncières afin de densifier les activités et participer à l'aménagement du parc d'activités économiques de Bissy-Erier. Il est précisé que Chambéry métropole-cœur de bauges est déjà propriétaire du bâtiment mitoyen à celui mis en vente et que cette acquisition complémentaire lui permettrait de proposer un tènement parfaitement structuré dans un secteur stratégique. Pour autant, cette propriété est actuellement sujette à DIA, l'acquéreur notifié envisageant un projet sur cette seule surface. Des discussions ont été engagées afin de négocier son retrait, permettant l'acquisition par la collectivité. En cas d'échec, Chambéry métropole Cœur des Bauges sollicitera l'EPFL aux fins de procéder à cette acquisition par voie de préemption.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Motte-Servolex	AD25	148 Rue de Chantabord	540 m ²	Sols	Ues	750 000 € + 30 000 € frais d'agence
La Motte-Servolex	AD632	Le Cheminet Dessous	3 942 m ²	Prés	Ues	
TOTAL			4 482 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition, si nécessaire par voie de préemption, des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

5-1 : TOURNON

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 17-377 - Aérodrome de la Combe de Savoie

Demandeur : CA ARLYSERE

Axe : développement économique

Date de fin de portage prévue : 27/03/2022

Acquéreur désigné : SIMACS

En date du 27/03/2018, l'EPFL a acquis par voie de préemption le temps restant à courir sur un bail à construire à la demande de CA ARLYSERE qui agissait en lieu et place du SIMACS. Par délibération en date du 29/03/2018, CA ARLYSERE sollicite l'EPFL afin de rétrocéder ce bien au SIMACS. Le SIMACS a pour objet la gestion de l'aérodrome ainsi que la maîtrise de l'assiette foncière et des constructions. Cette maîtrise foncière permettra une gestion cohérente de l'espace concerné ainsi que des mesures de sécurité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessous, au prix ci-dessous, au SIMACS.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
TOURNON	B1070 et B1343	La combe	1993 m ²	Vente sur le temps restant à courir sur le bail à construction portant sur les terrains de la ville d'Albertville	AUea et Ni	100 000 €
TOTAL			1993 m²			

5-2 : CHAMBERY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 14-219- préemption SOTIRA

Demandeur chambéry grand lac économie

Axe : développement économique

Date de fin de portage prévue : 29/01/2019

Acquéreur désigné : DMBP ou autre société

En date du 29/01/15, l'EPFL a acquis un bâtiment industriel par voie de préemption dont la motivation principale était d'éviter la mutation des zones économiques en zones commerciales et préserver les emplois de la société occupant ce site. Par la suite, une partie de ce tènement a été rétrocédé à cette société ce qui a permis de pérenniser les emplois. Aujourd'hui, dans le cadre des fusions des services économiques de Chambéry métropole et Grand Lac, CGLE a récupéré la gestion de cette zone et sollicite l'EPFL afin de rétrocéder une partie du tènement à la société DMBP ou toutes sociétés qui s'y substituerait pour créer un parking nécessaire à son activité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessous, au prix ci-dessous, à la société DMBP ou toutes sociétés qui s'y substituerait, dans l'attente de la délibération de CGLE.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
CHAMBERY	KE n°139(p) KE n°75 (p)	Les épinettes	2152 m ² environ	UE	105€/m ² HT en fonction du découpage
		TOTAL	2152 m² environ		

6 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur Le Président demande à Monsieur Philippe POURCHET, Directeur et Ordonnateur de l'établissement de quitter la salle.

Madame Esther POTIN, chargée de gestion budgétaire et comptable à l'EPFL présente le compte administratif, en conformité avec le compte de gestion présenté par le Trésorier Municipal.

a. Réalisations de l'exercice 2017

Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître pour l'année 2017 (sans les reports de 2016) :

Dépenses	Fonctionnement (exploitation)	Montant	Investissement	Montant
	- acquisition portage foncier :	16 774 029,45	- Emprunt :	1 825 049,72
	- Autres :	2 784 890,14	- immobilisation :	2 175 090,24
			- "312" Portage :	11 460 889,27
			- Autres :	656 532,60
	TOTAL DEPENSES EXPL.	19 558 919,59	TOTAL DEPENSES INVEST.	16 117 561,83

Recettes	Fonctionnement (exploitation)	Montant	Investissement	Montant
	- Rétrocession :	5 917 540,90	- Emprunt :	2 460 516,47
	- TSE :	4 495 535,21	- Amortissement :	24 080,96
	- "6031" variation de stock :	11 460 889,27	- Autres :	711 059,01
	- Autres :	938 367,75		
	TOTAL RECETTES EXPL.	22 812 333,13	TOTAL RECETTES INVEST.	3 195 656,44

Solde Expl.	3 253 413,54	Solde invest.	-12 921 905,39
--------------------	---------------------	----------------------	-----------------------

Solde Cumulé :	-9 668 491,85
-----------------------	----------------------

Résultat Cumulé 2017

Dépenses Expl. :	0,00	Dépenses Invest. :	0,00
Recettes Expl. :	10 870 164,29	Recettes Invest. :	8 986 400,31

Il est ainsi proposé d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2017 en fonction des chiffres ci-dessus.

Section Expl. :	14 123 577,83	Section Invest. :	-3 935 505,08
------------------------	----------------------	--------------------------	----------------------

Solde Cumulé avec Reports :	10 188 072,75
------------------------------------	----------------------

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

Fonctionnement	Recettes	002		10 188 072,75
		6031	042	40 000 000,00
		70121		87 700,00
	Dépenses	6031	042	40 000 000,00
		60121		10 000 000,00
		6132		88 072,75
		6211		100 000,00
		6811	042	87 700,00
Investissement	Recettes	1068		3 935 505,08
		312	040	40 000 000,00
		28131	040	79 000,00
		28135	040	8 700,00
	Dépenses	312	040	40 000 000,00
		1641		3 935 505,08
		1641		87 700,00

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017 tels que présentés ci-dessus.

7 – DECISION MODIFICATIVE N°1-2018

Madame Esther POTIN, chargée de gestion budgétaire et comptable à l'EPFL présente les modifications budgétaires à apporter suite à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 :

Section de fonctionnement :

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :
 - Au compte 6031 de 40 000 000.00 €
 - 60121 de 10 000 000.00 €
 - 6132 de 88 072.75 €
 - 6211 de 100 000.00 €
 - 6811 de 87 700.00 €

- Augmentation des recettes de fonctionnement :
 - Au compte 002 de 10 188 072.75 €
 - 6031 de 40 000 000.00 €
 - 70121 de 87 700.00 €

Section d'investissement :

- Augmentation des dépenses d'investissement :
 - Au compte 312 de 40 000 000.00 €
 - 1641 de 3 935 505.08 €
 - 1641 de 87 700.00 €

- Augmentation des recettes d'investissement :
 - Au compte 1068 de 3 935 505.08 €
 - 312 de 40 000 000.00 €
 - 28131 de 79 000.00 €
 - 28135 de 8 700.00 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'inscrire les inscriptions de crédits tels que présentées ci-dessus.

Philippe POURCHET est rappelé en séance.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Philippe POURCHET informe les membres du conseil d'administration que l'EPFL a reçu les demandes d'adhésions des communes de Fourneaux et Avrieux, ces demandes seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 19 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 2 mai 2018

Jean-Marc LÉOUTRE

Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 19 Juin 2018	9h30	Assemblée Générale et Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 4 Septembre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 23 Octobre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 27 Novembre 2018	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 7 Décembre 2018	8h30	Assemblée Générale annuelle (Centre des congrès « Le Manège », Chambéry)